Vision d’ensemble

D’ici 2020, toutes les paroisses du diocèse de Québec feront partie d’une **communion de communautés**. Il s’agit d’un projet inédit pour notre Église, qui transformera de façon très importante le réseau actuel des paroisses et des fabriques afin de nous recentrer toujours davantage sur la mission, tel que souhaité par notre archevêque, le cardinal Gérald Cyprien Lacroix dans le cadre de référence « La charité du Christ nous presse » (2011, disponible sur [www.ecdq.org/réaménagements-pastoraux](http://www.ecdq.org/r%C3%A9am%C3%A9nagements-pastoraux)).

# Pourquoi ?

Aucune paroisse actuelle n’est en mesure, seule, d’avoir une organisation adéquate pour soutenir les activités missionnaires d’une paroisse catholique et la vie de ses communautés chrétiennes. Ceci, pour plusieurs raisons : diminution du nombre de personnes fréquentant la communauté, rareté des bénévoles, précarité financière, manque de personnel mandaté, etc.

La mise en place de communion de communautés permettra de **mettre ensemble** nos forces, nos talents et nos richesses pour réaliser la mission de l’Église dans le contexte social actuel et futur.

# Quelle est cette mission de l’Église?

La mission première de l’Église est **d’annoncer l’Évangile**. Cette annonce se concrétise par le témoignage de disciples, mais tout autant par la communauté, qu’elle soit grande ou petite.

La « paroisse » existe pour permettre aux personnes baptisées de vivre la communion avec le Seigneur, entre les membres de la communauté et avec le monde. La paroisse offre à tous et à toutes des expériences ou des espaces de partage de la Parole, de prière, de vie sacramentelle, de fraternité et de charité. Elle est ainsi signe visible du Christ pour les croyants et pour le monde.

# Qu’est-ce qu’une communion de communautés ?

C’est une autre façon de penser et de vivre la « paroisse ».

Les **communautés** de vie évangélique et missionnaire rendent l’Église visible dans un milieu et permettent de favoriser une appartenance locale. Une communauté locale doit être porteuse des valeurs de l’Évangile et en rendre témoignage au sein de la collectivité. Ses membres sont tenus de s’y impliquer et d’en assurer la vie et l’animation.

Les communautés seront liées les unes aux autres par la foi, la **communion** et la préoccupation d’une mise en commun des ressources humaines et financières afin d’assumer la mission de l’Église et d’en témoigner dans le milieu.

Concrètement, notre grand défi est de diminuer considérablement le nombre de fabriques et de paroisses, tout en augmentant la **vitalité** de nos communautés locales pour la transmission de la foi et de l’Évangile.